



Administration communale
WINCRANGE

AVIS

Concerne : dossier de demande avec le n° de référence : 1/21/0385

Par la décision no 1/21/0385 du 11.05.2023, le ministre ayant l'Environnement dans ses attributions a accordé l'autorisation pour

- *la modification des installations (1/07/0332) à L- 9779 Eselborn, 14, Op der Sang, requérant : Adler Pelzer Eselborn sàrl*

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter auprès du tribunal administratif, appel contre les autorisations susdites.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Wincrange, le 22.05.2023

Le bourgmestre,



Marcel Thommes